

liberté -

PARTIE 3 :
CHARTRE DE LA COOPERATION
ET DE LA SOLIDARITE
INTERNATIONALE

XIII- Charte de la Coopération et de la Solidarité Internationale

ACEH-Les Compagnons Solidaires Action Terre d'Afrique

Association de Coopération et d'Entraide Humanitaire
- 23 rue Auguste Renoir 92700 Colombes
- aceh.info.communication@gmail.com
- tél. +33(0)6 67 80 72 48
- tél. +237 699749425
- <http://aceh-lescompagnonssolidaires.e-monsite.com>
FB : https://www.facebook.com/ACEH-Lescompagnonssolidaires-ActionTerre_dAfriaue/
Financée par le Ministère des affaires étrangères et du développement international, le Ministère des Relations Internationale et de la francophonie, la Communauté d'agglomération du Crédit agricole de Colombes. Siret 818 923 203 00017



Réseau multi-acteurs de la coopération et de la solidarité internationale pour l'éducation, la formation et pour la lutte contre la pauvreté

Du fait de l'ouverture au monde de nos sociétés humaines et des difficultés de nombreuses populations pour subvenir à leurs besoins vitaux et fondamentaux, les initiatives en matière de coopération ou de solidarité internationale se multiplient depuis plusieurs années. Si elles peuvent être facteurs de dynamisme pour nos territoires, nos pays, nos populations ces démarches sont, parfois, isolées, moins efficaces et limitées par un déficit d'une véritable volonté politique sociale juste et équitable. Surtout elles se manifestent par un manque de moyens et de collaborations.

Conscients de l'intérêt de nous impliquer ensemble en faveur de la coopération et de la solidarité internationale, nous, acteurs publics, associations de coopération et de solidarité internationale et partenaires économiques soucieux de la solidarité internationale de France-Canada-Afrique-Europe, avons décidé de renforcer notre travail dans une plate-forme en réseau de solidarité humaine, en approfondissant la concertation et la coopération entre chacun de nous, dans le respect de nos diversités et de nos spécificités.

À cette fin, nous souhaitons affirmer notre adhésion aux valeurs sociales et aux principes fondamentaux communs aux hommes suivants :

- 1) Notre action est définie en partenariat-collaboratif avec des structures éducationnelles, de formation professionnelles, d'accompagnement des populations locales en favorisant les initiatives d'innovation individuelles et aux structures de développement participatif ;
- 2) Elle vise à répondre aux besoins prioritaires destinés à renforcer « les échanges interhumains professionnels ou culturels par la solidarité internationale, leur autonomie et à améliorer leur condition de vie » ; à ce titre, toute forme d'assistantat pérenne est proscrite,
- 3) Elle est menée dans le respect des Droits de l'homme, des Droits universellement humain et en excluant tout projet visant un intérêt particulier ethnique, communautariste du genre homosexuel, politique, partisan, religieux ou économique,
- 4) Nous nous engageons à associer systématiquement les autorités locales à tous les stades de vie du projet dans le respect des organisations et pratiques locales, en cherchant à promouvoir un approfondissement d'une part de la démocratie locale, du vivre ensemble, notamment le respect de la légalité et de l'égalité des chances femmes-hommes, de la dignité de l'homme des minorités, de la protection des enfants, du soutien des projets de développement et d'autre part de la décentralisation.

En décidant de participer à la coordination de la coopération et de la solidarité internationale, nous souhaitons aussi affirmer notre responsabilité individuelle et collective vis-à-vis des habitants de ces (03) trois continents et nous engageons à les associer et les informer sur la nécessité de la participation solidaire de nos actions.

L'adhésion à ACEH-Les Compagnons Solidaires vous permet de participer à l'orientation des activités, au développement des services proposés, de profiter de nos services et être tenus informés de notre évolution.

Pour l'année 2018, ACEH souhaite développer ce partenariat. Ainsi, en adhérant :

- Vous avez la priorité d'accueillir des Volontaires de Solidarité Internationales (VSI)
- Partager les valeurs de solidarité, la connaissance de l'autre,
- Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale
- Se former avec d'autres, partager un projet international par l'innovation et la découverte
- Vous avez la priorité sur les dons de matériels qui nous sont proposés
- Vous participerez aux échanges inter culturalités à la mobilité internationale
- Votre site Internet peut être mis en ligne sur notre site
- Vous bénéficiez de frais de participation minorés ou de la gratuité sur les actions menées par ACEH-Les Compagnons Solidaires
- Vous bénéficiez également de la promotion de vos produits, des primes à la production et de l'accompagnement de vos produits dans l'espace de notre réseau de la Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE). Cet accompagnement se fait à partir du travail de production au champ, à la transformation et la commercialisation au marché du commerce solidaire.
- Vous avez la possibilité d'utiliser les logos de ACEH-Les Compagnons Solidaires pour vos réunions, pendant les heures d'ouverture.

Protocole d'accord signé par le responsable:

✂-----



Bulletin d'adhésion 2018-2019

Nom :.....Mbock..... Prénom :.....Germain.....

Fonction :.....Directeur.....

Institution :.....Ecole Nationale des Eaux et Forêts...(ENEF).....

Adresse :.....BP :69...Mbalmayo...Cameroun.....

Tel : +237(2 42 64 93 12)..... Fax :.....

Email...cmrenef@gmail.com..... Site Web:..http://www.enef.cm.....

Date et signature

- Adhésion individuelle
- Adhésion association
- Adhésion institutionnelle

A retourner accompagné de votre règlement et de la Charte Adhérents signée sous enveloppe affranchie à :

ACEH-Les Compagnons Solidaires
Action Terre d'Afrique

Association de Coopération et d'Entraide Humanitaire
- 23 rue Auguste Renoir 92700 Colombes
- aceh.info.communication@gmail.com
- tél. +33(0)6 67 80 72 48
- tel. +237 699 74 94 25



CHARTRE DE LA COOPERATION ET DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

PARTIE 4 : PROTOCOLE D'ACCORD ACEH-ENEF

XIV- Protocole d'accord entre ENEF et ACEH

Protocole d'accord

Entre

L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts sis à Mbalmayo, région du Centre Cameroun,

Représenté par Monsieur MBOCK Germain, Directeur de l'institution...**BP 69 Mbalmayo Cameroun**

e-mail : cmrenef@gmail.com

Tel : +237 24 25 49 312..... **d'une part**

Et

ACEH-LES COMPAGNONS SOLIDAIRES

Représenté par Mme KANA épouse Léa Eliane Ngo Dibong,

Résidente à l'adresse : 23 rue Auguste Renoir 92700 Colombes-France

- aceh.info.communication@gmail.com

- tél. +33(0)6 67 80 72 48

-tel. +237 699 74 94 25

.....**d'autre part.**

Les deux parties acceptent de mener ensemble un Partenariat Educatif de Solidarité Internationale.

1- A cet effet s'engage à promouvoir les actions de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts et à accompagner ses activités sur le terrain.

2- Je soussigné(e) **MBOCK Germain, Directeur de l'ENEF, Cameroun** certifie que les informations transmises dans ce dossier sont exactes et assure le partenariat éducatif de solidarité internationale de Recherche pour le Développement, ainsi que tous les partenaires financiers du programme PESI, que les conditions du projet présentées dans ce dossier ont recueilli l'agrément des autorités dont je relève et leur engagement à me soutenir dans la conduite de ce travail.

3- En conséquence, et en accord avec le porteur de projet, **Mme KANA épouse Léa Eliane Ngo Dibong**, résidente en France dans la Commune de Colombes et responsable de l'association partenaire ACEH-Les Compagnons Solidaires, je sollicite la présentation du projet nommé ci-après à l'appréciation du Conseil Scientifique et Pédagogique chargé de l'évaluer, en vue d'un éventuel financement par le programme PESI.

Entendu que : ACEH-Les Compagnons Accompagnera le projet du programme PESI à Mbalmayo au Cameroun :

Nom de l'institution : Ecole Nationale des Eaux Forêts

Titre du projet : Echange de compétences et renforcement des capacités pratiques des formateurs de l'ENEF en aménagement forestier au profit de ses apprenants et d'autres acteurs du secteur forestier.

Nom et fonction du signataire : Monsieur MBOCK Germain, Directeur de l'ENEF

Date et signature :

Visa du responsable de l'institution à laquelle appartient le service ou l'équipe impliquée dans le projet



Nom :

Qualité : *Directeur*

Date : *23 NOV 2017*

Signature :

M. Germain
Ingénieur des Eaux et Forêts

Nom : Madame KANA
épouse Léa Eliane Ngo Dibong

Qualité : Présidente de
ACEH-Les Compagnons
Solidaires

- 23 rue Auguste Renoir 92700 Colombes-France
- aceh.info.communication@gmail.com
- tél. +33(0)8 67 80 72 48
- tél. +237 699 74 94 25

Date :

Signature :



Léa

Copie jointe : en triple exemplaires aux deux parties et aux (partenaires)

